



CLASSIQUES  
GARNIER

RUGGIERO (Raffaele), « Les premières phases de la transmission du *Prince* de Machiavel », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 37, 2019 – 1, p. 465-491

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09701-3.p.0465](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09701-3.p.0465)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2019. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

RUGGIERO (Raffaele), « Les premières phases de la transmission du *Prince* de Machiavel »

RÉSUMÉ – L'article propose deux "conjectures diagnostiques" pour le texte du *Prince* II 6 et IX 23-24, dans le cadre d'une nouvelle analyse philologique des premières phases de la transmission manuscrite du *Prince* de Machiavel.

MOTS-CLÉS – Machiavelli, Le Prince, critique philologique

RUGGIERO (Raffaele), « The initial phases of the transmission of Machiavelli's *Prince* »

ABSTRACT – The aim of this article is to propose two "diagnostic conjectures" concerning the text of *The Prince* II 6 and IX 23-24, with a new philological analysis of the first phases of the manuscript transmission of *The Prince* of Machiavelli.

KEYWORDS – Machiavelli, The Prince, textual criticism

# LES PREMIÈRES PHASES DE LA TRANSMISSION DU *PRINCE* DE MACHIAVEL<sup>1</sup>

## DES EDITIONES PRINCIPES JUSQU' AUX ÉDITIONS CRITIQUES MODERNES

Sauf pour le dialogue de l'*Art de la guerre*, dédié à Lorenzo di Filippo Strozzi et certainement publié sous la surveillance de l'auteur, nous n'avons pas d'informations certaines concernant la publication des œuvres de Machiavel, même pour le premier *Decennale* et pour la *Mandragore*, qui parurent du vivant de Niccolò ; un manuscrit définitif des *Histoires florentines* fut présenté au pape Clément VII (Jules de Médicis), au printemps de 1525, mais l'édition imprimée des *Histoires florentines* ne fut mise en chantier qu'après la mort de l'auteur. En revanche, l'histoire éditoriale des œuvres de Machiavel, et notamment celle de ses œuvres politiques, commence par un plagiat, à savoir la publication en 1523 du *De regnandi peritia* d'Agostino Nifo, une réécriture en latin du *Prince*<sup>2</sup>.

- 1 Le premier lecteur de cet article a été M. Emanuele Cutinelli-Rendina, qui a eu l'amabilité d'encourager mes efforts : je le remercie pour toutes ses remarques et ses observations constructives. M. Jean-Louis Ferrary a généreusement révisé la rédaction définitive de mon essai en en rendant plusieurs argumentations plus efficaces. Ce qu'il reste d'insatisfaisant n'est évidemment à imputer qu'à ma responsabilité.
- 2 Éditions de référence : Niccolò Machiavelli, *De principatibus*, édition critique par Giorgio Inglese, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1994 (dorénavant *Prince* 1994) ; N. Machiavelli, *Il principe*, édition avec commentaire par G. Inglese, Turin, Einaudi, 1995 (dorénavant *Prince* 1995) ; N. Machiavelli, *Il principe*, nouvelle édition critique par G. Inglese, Rome, Istituto Enciclopedia italiana, 2013 (les deux volumes contiennent : le texte du *Prince* dans la nouvelle édition critique par G. Inglese avec son essai philologique *Ragione del testo* ; une reproduction anastatique de l'*editio princeps* [Rome, Blado, 1532] avec un essai de Paola Cosentino ; un fac-similé du ms. Barberinianus Latinus 5093 de la Bibliothèque Vaticane avec un essai de Renzo Iacobucci ; deux introductions par Gennaro Sasso [*Genesi e struttura del Principe*] et par Adriano Prosperi [*Il Principe e la cultura europea*] ; dorénavant *Prince* 2013) ; N. Machiavelli, *Il principe*, nouvelle édition

L'initiative éditoriale pour la publication des œuvres de Machiavel fut prise fort probablement par Giovanni Gaddi (prélat de la Chambre apostolique et frère du cardinal Niccolò Gaddi) sous la protection des Médicis : le 23 août 1531, quatre ans après la mort de Machiavel, Clément VII octroyait un privilège éditorial à l'éditeur Antonio Blado de Rome, qui publia en octobre les *Discours sur la première décade de Tite-Live* : il vaut la peine de s'interroger sur les motivations qui ont mené au choix de commencer l'édition des œuvres de Machiavel par l'œuvre la plus intrinsèquement républicaine, du moins à nos yeux. En tout cas, le mois suivant, en novembre 1531, la maison d'édition florentine de Bernardo Giunti, toujours grâce à un privilège papal, s'empressa de publier une nouvelle édition des *Discours*, dans le but de revendiquer pour la ville de Florence une sorte de primauté, et ainsi de diffuser les œuvres du chancelier « nella sua prima purità » (dans sa pureté originelle). Les deux séries éditoriales procédèrent en parallèle : en janvier 1532 fut publié chez Blado le *Prince* (avec la biographie de Castruccio Castracani et l'opuscule sur le *Modo che tenne il duca Valentino*), et en mars les *Histoires florentines*, dédiées à Giovanni Gaddi ; juste après, les *Istorie* parurent à Florence. Enfin, au mois de mai 1532 le *Prince* fut édité à Florence, cette fois-ci avec une dédicace à Gaddi lui-même, reconnu comme le vrai promoteur de l'édition des œuvres de Machiavel<sup>3</sup>. La publication du *Prince* dans le même volume que le *Modo* et que la biographie de Castruccio constitue bien évidemment une orientation pour les lecteurs : cette mise en page donne en effet une centralité au chapitre VII du *Prince* et en général aux interprétations de l'opuscule qui se fondent sur le problème de la principauté nouvelle, tout en négligeant en revanche la dialectique entre le chapitre IX du *Prince* et les chapitres XVII-XVIII du premier livre des *Discours*, à savoir la principauté civile comme remède pour une république corrompue. La faible fortune (même sur le plan linguistique) de la notion de principauté civile a été récemment reconsidérée par Jean-Louis Fournel : en effet, alors que la langue politique de Machiavel eut un succès immédiat auprès de ses contemporains,

---

avec commentaire par G. Inglese, Turin, Einaudi, 2013 (dorénavant *Principe* commentaire 2013) ; N. Machiavel, *Le Prince*, traduction et commentaire de Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, texte italien établi par G. Inglese, Paris, PUF, 2014 (dorénavant *Prince* 2014).

3 Inglese, *Introduzione*, dans *Principe* 1994, p. 18-25. R. Ruggiero, « Italia. Studi filologici », dans *Enciclopedia Machiavelliana*, Rome, Istituto Enciclopedia italiana, 2014, I, p. 50-53.

l'expression « principauté civile » est absente, et elle ne sera réutilisée que deux fois dans les *Storie Fiorentine* de Bernardo Segni, à propos de Guichardin et de Vettori qui proposèrent à Côme de Médicis de prendre le pouvoir, en espérant de le mener vers l'institution d'une principauté civile (et ils restèrent évidemment déçus)<sup>4</sup>.

En 1549, avec la permission de Guido Machiavelli, fils de Niccolò, l'éditeur Giunta publia un volume contenant les principaux écrits littéraires de Machiavel (l'*Asino*, la *Favola*, les *Decennali*, les *Capitoli*). On peut donc dire qu'en 1559, lorsque le pape Paul IV promulgua l'*Index librorum prohibitorum*, l'œuvre de Machiavel était déjà presque intégralement publiée, hormis sa correspondance évidemment et quelques textes brefs importants tel le *Discursus Florentinarum rerum*. Quoi qu'il en soit, en fait, elle fut condamnée dans sa totalité, ce qui incluait au passage les textes non publiés et publiables potentiellement. Pendant les années 1570-1580, Giuliano de' Ricci, petit-fils de Machiavel (il était le fils de Bartolomea Machiavelli, dite Baccia, fille de Niccolò), rechercha et copia plusieurs manuscrits des œuvres et documents machiavéliens, presque certainement dans le but de donner une nouvelle édition : le projet resta inachevé mais la copie de Giuliano de' Ricci (le ms. Palatino E.B.15.10 de la Bibliothèque nationale centrale de Florence), connu sous le nom d'« *Apografo Ricci* », constitue le véritable début de la philologie machiavélienne. Il faudra toutefois attendre les recherches d'Oreste Tommasini, auteur d'une biographie scientifique de Machiavel parue entre 1883 et 1911, pour une première étude intégrale de l'*Apografo Ricci*<sup>5</sup>.

En 1899, Giuseppe Lisio, un élève de Carducci qui était professeur de collège, s'engagea dans la première édition critique du *Prince* conduite sur la base de la méthode philologique de Lachmann, prévoyant la collation des témoins manuscrits et la recherche de leurs parentés fondées sur la présence de fautes communes. La méthodologie appliquée par Lisio est, encore aujourd'hui, irréprochable : malheureusement, le jeune philologue (promis à une mort prématurée, à 42 ans, pour cause de phtisie) ne put avoir accès qu'aux manuscrits qu'aujourd'hui nous appelons « buonaccorsiani » (à savoir copiés par Biagio Buonaccorsi ou

4 J.-L. Fournel, « I tempi delle parole nella prosa machiavelliana : considerazioni su tre storie incrociate », dans *Lessico ed etica nella tradizione italiana di primo Cinquecento*, dirigé par R. Ruggiero, Lecce-Brescia, Pensa, 2016, p. 123-138, en part. p. 130, n. 8.

5 Oreste Tommasini, *La vita e gli scritti di Niccolò Machiavelli nella loro relazione col machiavellismo*, Rome, Loescher, 1883-1911 (édition anastatique Bologne, Il Mulino, 1999-2003).

dérivés de ceux-ci), tous représentants d'une seule branche, et il n'eut pas accès au ms. Gothanus (G), représentant d'une autre branche, qui fut connu par Tommasini, utilisé pour la première fois par Adolf Gerber dans une étude de 1912-1913, et ensuite par Mario Casella dans l'édition de 1929 (à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de Machiavel). Or le ms. G (ou un jumeau de celui-ci), s'était trouvé dans l'atelier typographique de Blado, et à partir de lui il fut possible, dans l'*editio princeps*, de sauvegarder des leçons authentiques (par rapport à des leçons qui sont en revanche corrompues dans les mss. buonaccorsiani), notamment dans les trois derniers chapitres de l'opuscule. L'édition de Casella eut donc la possibilité de corriger des fautes sur la base de la lignée stématique représentée par G, mais sa reconstruction des parentés restait défectueuse en raison notamment de sa tendance (qu'il a montrée aussi bien dans ses recherches sur le texte de Dante) à postuler des parentés sur la base non seulement de fautes communes, mais aussi de bonnes leçons communes ; de plus il fut incapable de donner une place satisfaisante au ms. M (le Marcianus) qui montre aussi bien des lacunes communes avec les buonaccorsiani que des leçons en commun avec G<sup>6</sup>.

Les années 1950 et 1960 ont été marquées par les recherches de Roberto Ridolfi et de Gennaro Sasso ; la tâche d'une nouvelle édition du *Prince* fut confiée par l'Accademia della Crusca au philologue Antonio Enzo Quaglio, qui essaya de reprendre la question du *stemma* et de la place du ms. Marcianus. À l'occasion de la parution du troisième volume de l'*Iter italicum* de Paul Oskar Kristeller, en 1983, il fut possible de localiser un nouveau manuscrit à Munich (le ms. D), manifestement indépendant de la branche des mss. buonaccorsiani, et plus proche de G.

C'est justement sur la base de D que Giorgio Inglese publia son édition critique de 1994 à l'Istituto storico italiano per il Medio Evo de Rome, et l'année suivante une édition avec commentaire chez Einaudi. Sur la base de cette nouvelle édition critique Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini donnèrent une édition avec traduction française en 2000 aux Presses Universitaires de France. Cette traduction française put accueillir de notables améliorations textuelles, par exemple en donnant au début du chapitre VIII (§ 3) une intonation beaucoup moins péremptoire :

6 G. Inglese, « Ragione del testo », dans *Principe* 2013.



Bien que le ms. M ait un certain nombre de leçons communes avec G ou bien, dans des endroits différents, avec D, son appartenance à la branche  $y$  (mais bien sûr dans une position autonome par rapport à  $\beta$  et  $\alpha$ ) semble, selon Inglese, démontrée, parce que les concordances de M avec D et G peuvent s'expliquer par des innovations introduites par  $\beta$ , ou par la polygènése des variantes dans une tradition très active comme celle du *Prince*.

Dans l'édition critique de 1994, Inglese laissait deux questions irrésolues : l'existence d'un archétype commun (sur la base de l'existence d'un petit nombre de fautes effectivement communes et requérant une correction par conjecture) et l'éventuelle dépendance de D et G d'un même hyparchétype. Inglese est revenu sur ces questions en 1999 et dernièrement en 2013, en considérant D et G comme descendant d'un hyparchétype  $z$ , et les hyparchétypes  $y$  et  $z$  comme descendant d'un même archétype  $\omega$ , une transcription (pas du tout méticuleuse) d'un autographe lui-même rédigé d'un seul jet et sous la forme d'une minute. Significative est à ce propos une variante concernant le roi Louis XII dans le chapitre XVI, § 9 :

*El re di Francia presente ha fatto tante guerre senza porre uno dazio straordinario à sua, solum perché alle superflue spese ha subministrato la lunga parsimonia sua.*

« Le présent roi de France a mené tant de guerres sans lever une seule taxe extraordinaire sur les siens, *solum* parce qu'aux dépenses superflues il a pourvu par une constante parcimonie. »

Le roi de France qui « a mené tant de guerres » est bien évidemment Louis XII : la tradition textuelle presque dans sa totalité omet le mot *presente*, sauf les mss. M, D, G (c'est-à-dire la lignée  $z$  et le Marcianus, qui appartient à  $y$  mais – comme on l'a vu – de façon autonome par rapport à  $\alpha$ ,  $\beta$ ). La correction (à savoir la suppression de *presente*) qui a eu lieu en  $\alpha$ ,  $\beta$ , a été perçue comme nécessaire après la mort de Louis XII (31 décembre 1514). En revanche la branche  $z$  a gardé le texte dans son état précédent, ainsi que M, qui appartient à  $y$ , mais dans un état du texte antérieur à la correction introduite après la mort de Louis XII. Il faut ajouter que dans le même passage, au paragraphe suivant, il est question du roi d'Espagne *présent*, avec référence à Ferdinand le Catholique : ce deuxième *présent* n'a pas été effacé par le copiste, et nous sommes donc amenés à penser que la correction a eu lieu après la mort de Louis XII, mais avant celle de Ferdinand le Catholique (23 janvier 1516).

En 2006, la maison d'édition Salerno de Rome, dans le cadre de l'édition nationale des œuvres de Machiavel, a publié l'édition du *Prince* par Mario Martelli avec la collaboration de Nicoletta Marcelli<sup>8</sup>.

Le copiste principal du ms. A (le ms. de Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine 303) est le même que celui du ms. de l'*Art de la guerre* conservé à la Biblioteca Civica de Vérone, 511, lequel a été copié sous le contrôle direct de Machiavel et porte plusieurs corrections autographes de l'auteur (dans la terminologie italienne on appelle « idiografi » cette catégorie de manuscrits, rédigés par un secrétaire-chancelier sous la surveillance de l'auteur). C'est sur cette base que Martelli a évalué le ms. A, qu'il a donc considéré comme le *codex optimus*. Mais, bien que le copiste de A soit le même que celui de l'*Art de la guerre*, cela ne suffit pas à démontrer que le ms. A ait lui aussi été copié sous la surveillance de Machiavel. En revanche, Martelli a conçu un *stemma* dans lequel l'archétype du *Prince* semble être une entité mobile : il descend de l'autographe, puis, sous une première forme (Arch<sup>1</sup>), aurait généré le ms. A, et sous une deuxième forme (Arch<sup>2</sup>), les mss. descendants de  $\alpha$  ; sous une forme successive (Arch<sup>2i</sup>), il aurait généré les mss. buonaccorsiani ; enfin sous une dernière forme (Arch<sup>3</sup>) il aurait généré les mss. D et G. Sur la base de ce raisonnement, Martelli a conféré un privilège absolu aux leçons de A, en prenant ce manuscrit, selon la méthode de Joseph Bédier, comme texte de base pour son édition. Il en résulte une régression évidente dans la constitution du texte.

Dans l'édition du cinquième centenaire (2013), Inglese a eu la possibilité de mettre en valeur aussi bien la dépendance de la tradition dans sa totalité d'un même archétype, que la source commune à D et à G (à savoir la branche  $z$ ) par opposition à la branche  $y$ . La tradition du *Prince* se présente donc aujourd'hui comme un exemple typique de tradition textuelle bipartite (avec deux branches conservées), ce qui a permis la récupération de certaines bonnes leçons sauvegardées dans la branche  $y$ , tout en prenant pour base de la construction du texte les mss. D et G, les seuls, en fait, qui gardent le titre originel de l'opuscule, tel que Machiavel l'avait annoncé à Vettori dans sa célèbre lettre du

---

8 N. Machiavelli, *Il principe*, édition critique par Mario Martelli, apparat philologique par Nicoletta Marcelli, Rome, Salerno, 2006 (dorénavant *Principe* 2006). Cfr. R. Ruggiero, « Il Principe dei ghiribizzi. Un vaglio testuale », *Belfagor*, 61, 2006, p. 688-704 ; et Id., « Dalle congiure fiorentine alle secche del Principe », *Belfagor*, 62, 2007, p. 267-282.

10 décembre 1513 : *de principatibus*. En effet le titre machiavélien est absent de la plus grande partie des mss. de la branche *y* sauf, parmi les trois buonaccorsiani, P (où il se trouve sous sa forme vernaculaire) et L, où il est repris, également en langue vernaculaire, dans la lettre de dédicace de Biagio à Pandolfo Bellacci (« *ti mando l'operetta composta nuovamente de' principati del nostro Niccolò*<sup>9</sup> », « je t'envoie la petite œuvre sur les princes récemment rédigée par notre Niccolò »).

### DE L'ATELIER DE MACHIAVEL JUSQU' AUX EDITIONES PRINCIPES

La première mention de l'« opuscolo *de principatibus* », on le sait, se trouve dans la célèbre lettre de Machiavel à Vettori du 10 décembre 1513. À ce moment-là Vettori était l'ambassadeur florentin auprès de la cour pontificale, alors que Machiavel était assigné à résidence dans sa propriété de Sant'Andrea in Percussina, dans les alentours de San Casciano.

*io ho [...] composto uno opuscolo De principatibus, dove io mi profondo quanto io posso nelle cogitazioni di questo subbietto, [...] però io lo indirizzo alla Magnificenza di Giuliano. Filippo Casavecchia l'ha visto; [...], ancora che tutta volta io l'ingrasso e ripulisco [...].*

*Io ho ragionato con Filippo [Casavecchia] di questo mio opuscolo, se gli era ben darlo o non lo dare; [...]. El non lo dare mi faceva dubitare che da Giuliano e' non fussi, non ch'altro, letto, [...]. El darlo mi faceva la necessità che mi caccia, [...] appresso al desiderio arei che questi signori Medici mi cominciassino adoperare, se dovessino cominciare a farmi voltolare un sasso [...]*<sup>10</sup>.

« j'ai composé un opuscule *De principatibus*, où je me plonge autant que je le peux dans les cogitations à ce sujet, [...] c'est pourquoi je l'adresse à la magnificence de Julien. Filippo Casavecchia l'a vu; [...], même si je continue toujours à l'engraisser et à le polir. [...]

9 Une dédicace probablement conçue avant le 12 février 1517, lorsque Pandolfo Bellacci fut parrain d'une fille de Biagio, une relation de parenté qui autrement aurait été mentionnée dans la lettre. Cfr. Inglese, « Introduzione », dans *Principe* 1994, p. 46-47 et Francesco Bausi, *Il Principe dallo scrittoio alla stampa*, Pise, Edizioni della Normale, 2015, p. 24 n. 37 et p. 42 n. 79.

10 N. Machiavelli, *Lettere*, dans *Id., Opere*, dirigé par Corrado Vivanti, Turin, Einaudi, vol. 2, 1999, p. 294-297, en part. p. 296-297.

J'ai discuté avec Filippo de mon opuscule, s'il était bon de le donner ou de ne pas le donner ; [...]. Si je ne le donnais pas moi-même, je craignais que Julien, pour le moins, ne le lise pas, [...]. La nécessité qui me pousse m'incitait à le donner, [...] sans compter le désir que j'aurais que messeigneurs les Médicis commencent à se servir de moi même s'il devaient commencer à me faire rouler une pierre [...]. » (trad. Fournel-Zancarini dans *Prince* 2014, p. 399-401).

L'essentiel du livre est déjà bien mis en lumière : il y a le titre, il y a une liste des sujets, il y a le nom du possible dédicataire. L'on a aussi une requête adressée à Vettori sur la manière la meilleure de présenter cet ouvrage à Julien de Médicis, dans le but d'obtenir une charge administrative quelconque dans le nouveau régime politique à Florence. Le 24 décembre Vettori répond à Machiavel en se disant intéressé par cette « *opera di stati* » ; finalement, dans sa lettre du 18 janvier 1514, la dernière où le *Prince* est mentionné, Vettori écrivait : « *ho visto e capitoli dell'opera vostra, e mi piacciono oltre a modo ; ma se non ho il tutto, non voglio fare judicio risoluto* » (« j'ai vu les chapitres de votre œuvre, mais sans avoir reçu l'ensemble, je ne veux pas donner un avis définitif »).

*Ho visto e capitoli*. L'interprétation habituelle de cette phrase consistait à supposer que Machiavel avait effectivement envoyé l'œuvre à Vettori, ou du moins une partie du texte, dans un état presque achevé (Machiavel précisait en effet que « *tutta volta io l'ingrasso e ripulisco* », « mainte fois je l'engraisse et le toilette »). Dernièrement aussi bien Giorgio Inglese que Francesco Bausi ont justement suggéré que *e capitoli* signifie les *capita*, c'est-à-dire les titres (latins) des chapitres<sup>11</sup>. Donc Vettori aurait reçu seulement le plan de l'ouvrage : mais il se disait prudent pour ce qui est de donner les renseignements voulus, à savoir « *se gli era ben darlo o non lo dare* » à Julien de Médicis. Après ces indications tirées de la correspondance avec Vettori, il n'y a pas d'autre information au sujet du *Prince* sous le plume de Machiavel. Mais il faut rappeler ici que la tradition manuscrite unanime, ainsi que les *editiones principes*, n'ont aucune trace d'une dédicace à Julien, et que tous les mss. contiennent unanimement la dédicace à Laurent de Médicis le Jeune. Il est impossible et impensable que Machiavel ait pu dédier le *Prince* une deuxième fois à Laurent, si l'opuscule avait préalablement été présenté à Julien. Nous sommes donc amenés à conclure que le *Prince* ne fut jamais présenté à Julien.

11 Inglese, « Introduzione », dans *Principe* commentaire 2013, p. XXIII, et Bausi, *Il Principe dallo scrittoio alla stampa*, p. 15.

À cette époque-là, la santé de Julien était déjà très fragile : en 1515, à l'occasion de la bataille de Marignan (13-14 septembre), il ne put pas conduire les milices, et son neveu Laurent agit aussi bien comme commandant de l'armée florentine que de l'armée pontificale (et à la suite de la défaite, comme ambassadeur aussi bien de Florence que du Pape). La milice florentine – à laquelle Machiavel avait consacré beaucoup d'efforts pendant les années de son service dans la deuxième chancellerie – avait finalement été reconstituée le 19 mai 1514 : l'absence d'une mention de cette nouvelle milice florentine dans le chapitre xxvi du *Prince*, lorsque Machiavel écrit qu'il faut « provedersi d'arme proprie » (« de se pourvoir d'armes propres », § 20), montre suffisamment, selon Giorgio Inglese et Gennaro Sasso (et je suis d'accord avec eux, compte tenu de l'importance de ce sujet dans la pensée de Machiavel), que ce chapitre fut achevé avant mai 1514<sup>12</sup>.

Dans une autre lettre de Machiavel à Vettori, du 31 janvier 1515, les projets politiques semblent se fonder sur Julien. Il s'agit d'une lettre très importante, où Machiavel, informé de la possible constitution d'une principauté pour Julien dans l'Italie du Nord, comprenant les villes de Parme, Plaisance, Modène et Reggio, et aussi de la tâche de gouverneur qui pourrait être confiée par Julien à Paolo Vettori, frère de Francesco, offre à ce dernier un résumé du chapitre vii du *Prince*. De plus, dans la conclusion de la lettre, Machiavel ajoute :

*Io credo che questa cosa si potesse facilmente persuadere [à savoir l'opportunité d'assurer un gouvernement unique aux quatre provinces de Parma, Piacenza, Modena et Reggio liées dans une même principauté, selon les suggestions tirées par l'exemple du Valentino dans le chap. vii du Prince], perché è vera; et quando e' toccasse a Pagolo vostro [la responsabilité de gouverneur], sarebbe questo un grado da farsi conoscere non solo al signore Magnifico, ma a tutta Italia; et con utile et honore di sua Signoria [à savoir de Julien de Médicis], potrebbe dare riputazione a sé, a voi, et alla casa sua. Io ne parlai seco; piacqueli, et penserà d'aiutarsene. Mi è parso scriverne a voi acciò sappiate i ragionamenti nostri et possiate, dove bisognasse, lastricare la via a questa cosa*<sup>13</sup>.

« Je crois que cet argument pourra être aisément présenté de façon convaincante, parce qu'il est vrai ; et si cette tâche était attribuée à votre frère Pagolo, il s'agirait d'une responsabilité propre à se faire apprécier non seulement de la part du Seigneur Magnifique, mais de toute Italie ; et en contribuant à l'utilité

12 Inglese, « Introduzione », dans *Principe* 1994, p. 5, et Gennaro Sasso, *Su Machiavelli. Ultimi scritti*, Rome, Carocci, 2015, p. 28.

13 Machiavelli, *Lettere*, p. 348-351, en part. p. 350.

et à l'honneur de sa Seigneurie, il pourrait donner une réputation à lui-même, à vous, à votre famille. J'en ai parlé avec lui ; il appréciait la chose, et il pense s'en prévaloir. J'ai cru bien de vous en écrire afin que vous connaissiez nos raisonnements et que vous puissiez, s'il le fallait, faciliter ce projet. »

*Aiutarsene* = *s'en prévaloir* : mais à quoi le pronom enclitique italien *-ne* se réfère-t-il ? Assurément, selon une syntaxe un peu brusque, on peut penser qu'il serait fait référence en général aux suggestions données par Machiavel à Paolo Vettori à l'occasion d'une rencontre. Mais en fait l'expression italienne semble avoir ici une valeur forte : « *Io ne parlai seco ; piacqueli, et penserà d'aiutarsene* ». Machiavel semble faire une référence explicite au *Prince*, au livre qu'il a écrit, que Francesco Vettori a bien reçu et lu, où il y a un exposé sur la principauté nouvelle et l'opportunité de donner un gouvernement unique à plusieurs provinces différentes. *Aiutarsene* semble ici signifier *se prévaloir de son livre, se prévaloir du Prince* (en présentant ou bien en rappelant le livre à Julien de Médicis)<sup>14</sup>.

Le texte du *Prince*, achevé au plus tard pendant le printemps 1514 (à une époque où Louis XII était sur le trône, était donc « le roi de France *présent* »), reste dans le tiroir de Machiavel. Les réticences de Vettori manifestent le souci de ne pas trop s'impliquer avec Machiavel, une personne compromise avec le régime de Soderini. De son côté, en revanche, Machiavel ne cesse pas de nourrir l'espoir d'être recruté par les Médicis, même si le projet initial d'approcher Julien est progressivement remplacé par la possibilité de s'adresser à Laurent le Jeune. À partir du mois d'août 1513, Julien s'est transféré auprès de la cour pontificale, en laissant le gouvernement *de facto* de Florence à son neveu. Mais Julien eut le souci de rédiger une *Instructione* à l'intention de Laurent, dans laquelle il recommandait « *tucto quello che secondo me sia utile et necessario a quel governo* » (« tout ce qui à mon avis est utile et nécessaire à ce gouvernement »), et notamment un comportement discret à l'égard des organes institutionnels florentins<sup>15</sup>. Le souci que le comportement de Laurent donnait à ses oncles, le pape et Julien, ne semble pas tout à fait

14 Cette interprétation perspicace fut formulée pour la première fois par Emanuele Cutinelli Rendina dans un compte-rendu de l'édition Inglese 1994 paru dans la revue *Studi e problemi di critica testuale*, 1995/2, p. 192-206, en part. p. 204-205. En tout cas la lettre du 31 janvier 1515 démontre qu'à cette époque-là, une dédicace à Julien était encore d'actualité.

15 T. Gar, « Documenti riguardanti Giuliano de' Medici e il pontefice Leone X », *Archivio storico italiano, Appendice*, 1842-1844, t. 1, p. 291-324, en part. p. 299.

injustifié : il y a une note manuscrite de Machiavel, apparemment un post-scriptum à une lettre (peut-être à Francesco Vettori), où il prodigue les louanges sur le comportement de Laurent.

*Io non voglio lasciare indietro di darvi notizia del modo di procedere del magnifico Lorenzo, che è suto infino ad qui di qualità che gli ha ripieno di buona speranza tucta questa città; et pare che ciascuno cominci ad riconoscere in lui la felice memoria del suo avolo. [...].*

*Fassi in summa et amare et reverire, più tosto che temere; il che quanto è più difficile ad osservare, tanto è più laudabile in lui. L'ordine della sua casa è così ordinato che, anchora vi si veggba assai magnificenza et liberalità, nondimeno non si parte da la vita civile; [...].*

*Et benché io sappia che da molti intenderete questo medesimo, mi è parso di scrivervelo [...], et possiate, quando ne habbiate occasione, farne fede per mia parte alla santità di Nostro Signore<sup>16</sup>.*

« Je ne veux omettre de vous donner des nouvelles concernant la façon d'agir de Laurent le magnifique, qui a été jusqu'ici propre à remplir de bon espoir toute cette ville; et il semble que tout le monde commence à reconnaître en lui l'heureuse image de son aïeul. [...]

Il se fait en somme aimer et respecter, plutôt que craindre; un comportement qui est autant plus louable chez lui qu'il est plus difficile à conserver. Le ménage de sa maison est si bien ordonné que, quoiqu'on y voie beaucoup de magnificence et de libéralité, néanmoins il ne s'éloigne pas de la vie convenable; [...].

Et bien que je sache que vous entendrez le même propos par plusieurs personnes, j'ai cru opportun de vous l'écrire [...], et puissiez-vous, lorsque vous en aurez l'occasion, en témoigner de ma part à la sainteté de Notre Seigneur. »

Le style particulièrement soutenu par rapport à la correspondance habituelle entre Machiavel et Vettori semble conçu dans le but (en tout cas explicite) de montrer la lettre au pape ou bien au cardinal Jules de Médicis. À mon avis, il est possible qu'il s'agisse d'une opération convenue : quelqu'un a exprimé des reproches auprès du pape à propos du comportement de Laurent; et ce même Laurent, ou Vettori, a demandé à Machiavel de rédiger une sorte d'*excusatio non petita* afin de la montrer au pape. La date de cette note épistolaire est incertaine : selon Edoardo Alvisi, le fragment peut être daté d'août 1513, juste après le départ de Julien et la mainmise de Laurent le Jeune sur Florence; selon le biographe Roberto Ridolfi (suivi par Giorgio Inglese) le fragment peut

16 Machiavelli, *Lettere*, p. 316-317. Cfr. aussi N. Machiavelli, *Lettere a Francesco Vettori e a Francesco Guicciardini*, édition par G. Inglese, Milan, BUR, 1989, p. 231-232.

remonter à février-mars 1514, à l'occasion d'un court séjour à Florence de Machiavel, revenu en ville après son assignation à résidence à San Casciano ; selon Corrado Vivanti il peut être au plus tard daté de 1515<sup>17</sup>. Il faut souligner en tout cas que, quelle que soit la date de la note, ce texte n'est pas nécessairement en rapport direct avec la dédicace du *Prince* et sa datation. Il témoigne seulement des multiples tentatives de Machiavel pour approcher les Médicis (soit Julien, soit Laurent). En revanche il est évident que la personnalité la plus aisément approchable pour Machiavel était celle de l'homme de lettres Julien, poète, amateur de la musique et des arts. Le même Julien auquel Machiavel adressa des sonnets pendant sa détention au début de l'année 1513. Et comme le montre la lettre du 31 janvier 1515, jusqu'à cette date Niccolò envisagea la possibilité d'entrer au service de Julien<sup>18</sup>. Mais la maladie de Julien fit que, de mois en mois, il était toujours moins utile de lui dédier le *Prince*, et symétriquement rendit cruciale la relation potentielle avec Laurent le Jeune.

En tout cas, les attentes de Machiavel furent bientôt déçues : le 14 février 1515 le secrétaire apostolique Pietro Ardinghelli écrivait à Julien de Médicis aussi bien pour lui dire, de la part du cardinal Jules de Médicis, de « *non s'impacciare con Niccolò* », que pour lui exprimer la gêne du même cardinal devant le comportement trop autocratique et 'princier' de Laurent le Jeune. La lettre fut évidemment conçue dans le but de faire arriver le message à Machiavel lui-même<sup>19</sup>.

Donc le changement de la dédicace (ou probablement du seul nom du dédicataire, sans que le texte de la dédicace fût effectivement modifié) eut lieu au début de l'année 1515 ; ou bien c'est la rédaction d'une dédicace qui eut lieu à cette date, si la dédicace à Julien n'avait en fait jamais été rédigée, ce qui est possible, bien que l'usage du temps présent dans la lettre à Vettori du 10 décembre 1513 – « *però io lo indirizzo alla Magnificenza di Giuliano* », « *c'est pourquoi je l'adresse à la magnificence de Julien* » – semble indiquer qu'une première dédicace à Julien devait déjà

17 N. Machiavelli, *Lettere familiari*, édition par Edoardo Alvisi, Florence, Sansoni, 1883 ; R. Ridolfi, *Vita di Niccolò Machiavelli*, Florence, Sansoni, 1978<sup>7</sup>, p. 525 ; Machiavelli, *Lettere a Francesco Vettori e a Francesco Guicciardini*, p. 232 ; Machiavelli, *Lettere*, p. 1584.

18 Cutinelli-Rendina, compte-rendu 1995, p. 200-203.

19 Tommasini, *La vita e gli scritti di Niccolò Machiavelli*, vol. II, p. 1064-1065. La lettre est citée par Martelli, « Introduzione », dans *Principe* 2006, p. 32, et analysée par Inglesse, « Introduzione », dans *Principe* commentaire 2013, p. xxix.

avoir été conçue. Le *Prince* ne fut jamais véritablement offert à Julien, qui mourut le 17 mars 1516. La dédicace s'adresse à Laurent en tant que « Magnifico Laurentio Medici » : l'usage de l'épithète « *magnifico* », sans aucune mention du titre ducal (Laurent devint duc d'Urbino le 18 août 1516), et sans l'épithète « *vostra signoria* » ou « *vostra signoria illustrissima* » à laquelle Laurent avait droit après sa nomination en tant que capitaine de la milice florentine (le 23 mai 1515 ; la milice avait été reconstituée un an avant) semble montrer que la dédicace à Laurent fut conçue pendant les premiers mois de 1515, à mon avis plus probablement entre février 1515, lorsque Machiavel dut comprendre l'inutilité de dédier son traité à Julien, et avril-mai 1515, lorsque Machiavel, en tant qu'expert reconnu en matière d'organisation militaire, se vit demander un avis concernant la nouvelle milice florentine par quelqu'un qu'il appelle « *Vostra signoria* », Paolo Vettori ou probablement Laurent le Jeune lui-même (il s'agit des *Ghiribizzi d'ordinanza*).

Comme on l'a vu en considérant le passage du chapitre XVI concernant le roi de France, trois manuscrits (M, D, G) gardent l'adjectif *presente*, et témoignent donc d'un état du texte antérieur à la mort de Louis XII (c'est-à-dire le texte du *Prince* tel qu'il fut rédigé et achevé en 1514, peut-être avant le mois de mai 1514 en raison de ce que nous avons dit de la reconstitution de la milice florentine et du chap. XXVI). Mais ces manuscrits portent aussi, bien sûr, la dédicace à Laurent le Jeune. Si cette dédicace a été ajoutée ou bien modifiée au début de 1515 (ce qui est à mon avis très probable compte tenu de la progressive montée en puissance de Laurent et de la véritable campagne de propagande et de célébration de celui-ci comme sauveur de la Toscane et de l'Italie pendant le printemps 1515<sup>20</sup>), nous devons alors penser que rien d'autre n'a été modifié dans le texte. En revanche, un copiste sagace et habile comme Biagio Buonaccorsi, qui était également un historien à son propre compte, en rédigeant la ou les minute(s) d'atelier qui sont à la base de tout le reste de la tradition (à savoir  $\alpha$ ,  $\beta$ ), pourrait être intervenu en supprimant l'adjectif *presente* afin d'éviter une possible confusion entre Louis XII et François I<sup>er</sup>. Le fait que le *presente* suivant, concernant le roi d'Espagne, n'a pas été effacé dans le même passage, montre que la minute d'atelier sur laquelle Biagio est intervenu a été faite avant le mois de janvier 1516. Le maintien de l'adjectif *presente* dans les mss. D et G ne permet pas de supposer qu'ils

20 Bausi, *Il Principe dallo scrittoio alla stampa*, p. 34-42.

soient le fruit d'une révision tardive, dans les années 1520, car *presente* à propos de Louis XII n'aurait pas échappé à une telle révision.

D'autres renseignements nous indiquent l'existence d'une première circulation manuscrite de l'opuscule pendant les années 1515-1516. Le ms. L (Laurentianus XLIV.32) est une copie luxueuse rédigée par Buonaccorsi pour Pandolfo Bellacci (fils de Marco) avant le 12 février 1517 (cf. *supra* n. 8); le père de Pandolfo (Marco fils de Tinoro Bellacci) fut l'acheteur aussi bien d'une copie de *l'Art de la guerre* (en septembre 1520) que d'un autre ms. buonaccorsiano du *Prince*, le ms. R (Riccardianus 2603). La famille Bellacci, à laquelle aussi bien Biagio que Machiavel étaient liés, était engagée dans la vie politique et diplomatique de Florence, avec des responsabilités croissantes de la fin du xv<sup>e</sup> à la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle (jusqu'à arriver au *priorato*). Également liée à Biagio et à Niccolò était la famille Quaratesi (Francesco de Bernardo Quaratesi fut le parrain, avec Machiavel, d'un fils de Buonaccorsi), dont un autre membre fut l'acheteur du troisième ms. buonaccorsiano, P (Parisinus Ital 709). Dans le *Discorso del modo di assicurare lo stato alla casa de' Medici* (premiers mois de 1516), Francesco Guicciardini manifeste sa connaissance du *Prince*; Ludovico Alamanni décalque des morceaux du *Prince* dans deux discours adressés à Alberto Pio de Carpi (25 novembre et 27 décembre 1516); et finalement Niccolò Guicciardini (fils de Luigi, le frère de Francesco, et alors âgé de seize ans) dans une lettre à son père du 29 juillet 1517 fait une référence explicite au chapitre VIII du *Prince* : « *come dice el Machiavello in quella sua opera de Principatibus che fece Juriotto da Fermo* » (« ce qu'a fait Juriotto da Fermo, selon ce que dit Machiavel dans son œuvre *de principatibus* »); et le même Niccolò Guicciardini montre qu'il connaît bien le *Prince* dans son *Discorso del modo del procedere della famiglia de' Medici in Firenze* de 1518-1519.

Par la suite, le silence semble tomber sur le *Prince* jusqu'au 15 septembre 1520, lorsque dans son *Diario* Biagio Buonaccorsi écrit : « *Giovanni Gaddi ha havuto da me el libro De principatu composto dal Machiavello [...]*<sup>21</sup> » (« Giovanni Gaddi a reçu de ma part le livre *de principatu* rédigé par Machiavel »). Bien que cette copie soit perdue, l'activité de Biagio, en mettant le *Prince* dans les mains de Giovanni Gaddi, arriva jusqu'au seuil de l'édition imprimée. Sans aucun doute, au début des années 1520

21 Cfr. Denis Fachard, *Biagio Buonaccorsi. Sa vie, son temps, son œuvre*, Bologne Boni, 1976, p. 215; et Inglese, « Introduzione », dans *Principe* 1994, p. 17.

(on est désormais à la fin du pontificat de Léon X) la possible diffusion du *Prince* s'articule dans un contexte entièrement différent par rapport aux conditions de la genèse de l'opuscule. La puissante famille Gaddi est très liée aux Médicis. Biagio œuvre à plusieurs reprises en tant que copiste pour le compte de Giovanni Gaddi, en lui donnant aussi un manuscrit de l'*Art de la guerre*. De plus, Giovanni Gaddi, tout comme Julien de Médicis, était membre de la Compagnia della Cazzuola, une troupe qui mit en scène aussi bien la *Mandragore* que la *Clizia*. Dans cette deuxième vague de diffusion de l'œuvre, nous constatons aussi la rencontre entre Machiavel et un autre calligraphe florentin, qui fut le copiste d'un ms. de l'*Art de la guerre* (le ms. « idiografo » avec des notes, des didascalies et des dessins de Machiavel, en préparation de l'édition imprimée) et du ms. A du *Prince* (Bibl Inguimbertaine de Carpentras, 303).

À la fin du pontificat de Léon X (Jean de Médicis) en 1521, ou au début du pontificat de Clément VII (Jules de Médicis) en 1523, Genesisio de la Barrera, un copiste espagnol actif à Rome dans un atelier libraire spécialisé dans la production d'exemplaires de luxe, copia le ms. B (Barberinianus Latinus 5093 de la Bibliothèque Vaticane), le seul ms. du *Prince* attribuable à une production destinée aux collectionneurs d'élite. À propos de cette phase de la circulation manuscrite du *Prince*, dans les années 1520, il semble fort improbable que Machiavel ait eu là une quelconque influence (ou qu'il s'y soit intéressé) : en effet il n'y a aucune trace de tentatives de mise à jour (pour une œuvre adressée à un dédicataire désormais défunt) et, à mon avis, il est même probable que le 'nouveau' Machiavel (prêt à s'engager dans les *Istorie fiorentine*) ait mis de côté une œuvre brûlante comme le *Prince*. En revanche dans les *Discours* – que Machiavel avait achevés en 1519 mais probablement retouchés dans les années suivantes – l'auteur fait référence cinq fois au *Prince*, donc comme à une œuvre disponible et en circulation manuscrite.

C'est dans ce contexte que paraît, le 3 avril 1521, un livre d'Agostino Nifo, le *Libellus de his quae ab optimis principibus agenda sunt*, conçu dans le but de s'opposer au *Prince* (plusieurs chapitres du *Libellus* sont, déjà dans l'intitulé, la réponse antagoniste à autant de chapitres du *Prince*). Nifo, philosophe très proche des Médicis, jusqu'à être autorisé à ajouter le nom « de Medicis » à son propre nom de famille, déjà chargé en 1520 par Léon X d'un *Libellus contra Pomponacium*, peut aussi bien avoir reçu un ms. du *Prince* que la tâche d'écrire un *libellus* polémique de la

part d'un proche de la famille des Médicis, inquiète pour la possible déduction, à partir de la diffusion de l'opuscule machiavélien, d'une aspiration clairement autocratique. Peu après, en tout cas, le même Nifo s'engagea dans une opération bien plus complexe : l'écriture d'un véritable traité politique en cinq livres, le *De regnandi peritia*, qui n'est pas seulement un plagiat du *Prince*, mais qui, à travers la traduction en latin et l'amplification théorique du matériel, aspire à remplacer le *Prince*, en l'expurgeant et en le reconduisant dans le cadre orthodoxe de la théorie politique. Du point de vue de la critique textuelle, en revanche, je serais plutôt prudent dans l'utilisation du *De regnandi peritia* : bien que Martelli et Bausi aient supposé que Nifo eut à sa disposition un ms. supérieur aussi bien à *y* qu'à *z*, il est à mon avis trop difficile de distinguer dans le texte latin du *De regnandi peritia* ce qui dérive de la source machiavélienne et ce qui est le fruit de la normalisation de Nifo<sup>22</sup>.

## DEUX « CONJECTURES DIAGNOSTIQUES »

### α

*Principe* II 6 : E nella antichità e continuazione del dominio sono spente le memorie e le cagioni delle innovazioni : perché sempre una mutazione lascia lo adentellato per la edificazione dell'altra.

Ce paragraphe, clôturant le chapitre II, pose des problèmes aussi bien sur le plan du contenu idéologique (de la cohérence interne du chapitre) que sur celui de la langue. D'ailleurs, dans son ensemble le chapitre II est tout aussi bref que problématique. Il suffit de penser à son début : « Je laisserai de côté la discussion sur les républiques, parce que, une autre fois, j'en ai discuté longuement », une phrase qui ne peut pas se référer aux *Discours*, du moins dans leur état actuel (en raison de tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur la date de la première diffusion du *Prince*), et qui est vraiment étrange au tout début d'une œuvre qui, à travers sa dédicace et sa présentation à un personnage en vue comme

22 Inglesse, « Introduzione », dans *Principe* 1994, p. 21.

Laurent le Jeune, aspire à une dimension publique et à une sorte de rédemption pour son auteur. À quelle 'longue discussion' sur les républiques, qui aurait été publique ou du moins connue des Médicis et de leur entourage, Machiavel peut-il faire allusion en 1514-1515 ? Est-il possible que, dès cette époque, il ait commencé ses 'lectures' dans les *Orti Oricellari*, et que ces débats aient déjà eu une dimension publique suffisante pour qu'ils soient mentionnés dans le *Prince* ? Je ne saurais donner une réponse définitive.

Revenons pour l'instant à la fin du chapitre et à son sens : la thèse soutenue par Machiavel est que le gouvernement des principautés héréditaires est plus simple que celui des principats nouveaux : « Je dis donc que, dans les états héréditaires, accoutumés à des princes du même sang, il y a de bien moindres difficultés à se maintenir que dans les nouveaux [...] ». L'exemple historique allégué concerne le duché de Ferrare, « qui n'a soutenu les assauts des Vénitiens en [14]84 et ceux du pape Jules en [15]10 que pour la seule raison que sa seigneurie était antique ». Il se réfère à la fidélité des sujets envers la famille d'Este, laquelle a permis à cette famille de garder le pouvoir même dans les situations les plus difficiles, comme pendant les assauts de la puissante République de Venise ou de l'impétueux pape Jules II. La justification de cette stabilité réside selon Machiavel dans le fait que « le prince naturel a de moindres raisons et de moindres nécessités d'offenser, d'où il faut bien qu'il soit plus aimé ». Donc, sauf bêtises ou « vices extraordinaires », il est raisonnable qu'il puisse garder son principat grâce à la fidélité des siens. Une fois parvenu à la conclusion d'un chapitre entièrement consacré à la longue durée dynastique et au privilège que cette longue durée comporte, Machiavel semble toutefois changer soudainement de sujet : « Et dans l'antiquité et la continuité de sa seigneurie s'éteignent la mémoire et les raisons des innovations : toujours, en effet, une mutation laisse une pierre d'attente pour l'édification de la suivante ».

Pourquoi Machiavel, qui a jusqu'ici traité seulement de la « continuité » d'une seigneurie (et de la stabilité qu'elle comporte), se tourne-t-il soudainement vers les « innovations » et les effets de la « mutation<sup>23</sup> » ?

23 Cette incohérence fut soulignée par Emanuele Cutinelli Rendina, *per litteras*, à Mario Martelli. Ensuite M. Cutinelli Rendina a eu l'amabilité de me communiquer ses observations pendant le printemps 2008, à l'occasion de sa révision de mon commentaire du *Prince* dans le cadre de la Biblioteca universale Rizzoli.

Il est bien vrai que dans le paragraphe 3 du chapitre II, en louant la stabilité des principats héréditaires, Machiavel a écrit qu'un prince capable d'une « industrie ordinaire » se maintiendra dans son état, et « quand bien même il en serait privé, à la moindre traverse que connaîtra l'occupant, il l'acquiert de nouveau ». Un passage qui semble anticiper le diagnostic concernant l'occupation française du duché de Milan en 1500, discutée par Machiavel au tout début du chapitre suivant, le III, quand il écrit : « Voilà les raisons pour lesquelles Louis XII roi de France occupa aussitôt Milan et aussitôt la perdit, et, la première fois, les forces propres de Ludovic [le More] suffirent à la lui enlever [...] ». À savoir, les forces (faibles par rapport à la puissance de l'armée française) du duc Ludovic suffirent, du moins dans un premier temps, à lui assurer la récupération du duché occupé par les Français, parce que ses sujets étaient habitués à la domination des Sforza. Mais justement ce diagnostic est contenu dans le chapitre III, c'est-à-dire le chapitre consacré aux principats mixtes (une nouveauté absolue de la théorie politique machiavélienne), où Machiavel commence son analyse de la manière suivante : « Mais c'est dans le principat nouveau que se tiennent les difficultés », donc en soulignant, grâce à une césure, la différence profonde entre les principats héréditaires et les nouveaux. Une anticipation de ce diagnostic dans le chapitre II, consacré aux principats héréditaires, n'a pas de raison évidente. Donc le paragraphe final du chapitre II, en guise de conclusion pour un chapitre jusque là consacré exclusivement au principat héréditaire et à sa continuité, paraît être hors de propos.

Outre cette difficulté concernant la cohérence interne du sujet traité, une autre difficulté, de nature linguistique, a été détectée par Mario Martelli dans le dernier paragraphe du chap. II : il s'agit du mot *adentellato*. En fait, bien qu'après le *Prince*, et fort probablement justement à cause de la fortune du *Prince* et de la prose machiavélienne, le mot *adentellato* ait commencé à être utilisé dans le sens de « pierre d'attente<sup>24</sup> », et qu'évidemment cette signification du mot n'ait gêné ni les copistes ni les premiers lecteurs du *Prince*, il est tout aussi vrai qu'il n'y a pas d'attestation de ce mot en tant que substantif jusqu'à ce passage du *Prince*,

24 « *risalto* o ... *serie di risalti* che si lasciano in alcun lato del muramento, per potervi poi continuare altro muro » (« saillie ou série des saillies qui sont laissées d'un côté du mur, afin de poursuivre l'édification »), ainsi l'explication de Lisio citée par Inglesse, *Principe* commentaire 2013, p. 10, n. 27.

et que jusque là le mot était utilisé seulement comme adjectif, dans le sens d'édification commencée mais inachevée. De cet usage comme adjectif, Martelli a proposé trois exemples : le mot latin *denticulatum* dans une lettre de Francesco Cattani de Diacceto au cardinal Domenico Grimani (concernant l'édifice philosophique que Ficin, en mourant, avait laissé *denticulatum*, donc inachevé mais prêt à être poursuivi); et en italien dans le *Trattato della coltivazione degli orti e giardini* de Gianvittorio Soderini (juste après la mort de Machiavel), et dans le *Morgante* de Luigi Pulci (XXVI, 106, lorsque que Renaud dit « *Or lasciam le parole addentellate*<sup>25</sup> », « maintenant nous laissons notre discours inachevé »).

Sur cette base, dans son édition de 2006 Martelli avait formulé une hypothèse :

*E nella antichità e continuazione del dominio sono spente le memorie e le cagioni delle innovazioni : perché sempre una mutazione lo [antéposé au verbe en tant que pronom complément, référé à dominio, et non pas comme article] lascia lo addentellato [donc adjectif référé au pronom « lo »] per la edificazione dell'altro [masculin au lieu du féminin, référé encore à « dominio »].*

« Et dans l'antiquité et la continuité de sa seigneurie, s'éteignent la mémoire et les raisons des innovations : toujours en effet, une mutation la laisse [laisse la seigneurie] inachevée [*adentellato*, en tant qu'adjectif dans le sens d'"inachevé et prêt pour la continuation de l'édification"] et prête pour l'édification de l'autre [au masculin en italien, à savoir de l'autre *dominio*, de la seigneurie suivante]. »

Cette hypothèse en vérité avait été reléguée par Martelli dans son commentaire, sans l'accueillir dans le texte avec une motivation plutôt bizarre : « *Quello che l'editore deve perseguire non è dare un testo astrattamente corretto, ma un testo il più vicino possibile a quello uscito dalla penna dell'autore; e l'autore, nel caso di M., si riconosce piuttosto nella lezione non corretta, che in quella corretta*<sup>26</sup> » (« Ce que l'éditeur critique doit essayer d'obtenir n'est pas un texte abstraitement correct, mais un texte le plus proche possible à celui sorti de la plume de l'auteur; et l'auteur, dans le cas de M., on peut le reconnaître plutôt dans la

25 Martelli, « Nota al testo », dans *Principe* 2006, p. 389-390, qui admet en tout cas que « *E' verosimile che la voce addentellato, abbreviazione di 'edificio addentellato', fosse usata come sostantivo nella pratica dei lavoratori edili* » (« On peut en tout cas soupçonner que le mot *addentellato*, comme abréviation pour *edificio addentellato*, à savoir bâtiment inachevé, était utilisé dans le jargon des maçons »).

26 Martelli, « Nota al testo », dans *Principe* 2006, p. 390.

leçon incorrecte que dans celle correcte »). Ce qui me poussa en 2006 à refuser de façon nette le raisonnement de Martelli fut notamment son point de départ, c'est-à-dire l'idée que Machiavel est toujours désordonné dans son activité rédactionnelle, qu'il est toujours incohérent, que c'est donc la leçon incorrecte qui aurait le plus de probabilité d'être authentique. Il est évident qu'un tel argument nous conduit à accepter toutes les incohérences dans le texte en tant que symptômes d'authenticité : une véritable capitulation face aux difficultés de la critique textuelle.

En revanche, d'un point de vue linguistique, l'observation de Martelli est fondée, même si les lecteurs anciens et modernes ainsi que les copistes n'ont pas été gênés par l'usage de *adentellato* en tant que substantif (un usage entre temps devenu courant et accepté), ni par l'idée d'édifier une mutation. Il faut en effet rappeler qu'il est typique de la langue de Machiavel, à propos de notions importantes dans son discours, de faire recours à la substantivation des adjectifs (le cas le plus célèbre concerne le « venire allo straordinario », *Discours I XVIII*, ce qui revient à « venir aux moyens extraordinaires »)<sup>27</sup>. Et il est évident que nous sommes ici, avec ce paragraphe conclusif du chap. II, arrivés à un point névralgique dans l'élaboration théorique du *Prince*. Mais il est possible de garder aussi bien le texte transmis que l'usage adjectival de *adentellato*.

Nous sommes ici face à une catégorie particulière de conjecture, une phase très délicate dans l'activité de la critique textuelle, celle qui comporte la conjecture que Paul Maas a dénommée 'diagnostique'. Le texte proposé par la tradition avec *adentellato* en tant que substantif, comme on l'a dit, n'a gêné ni les lecteurs ni les copistes ; Martelli a observé en revanche que l'idée d'« édifier la suivante [mutation] », est bizarre d'un point de vue logique (est-il possible d'« édifier » une mutation ?). Nous pouvons repousser le doute de Martelli comme trop positiviste,

27 Pendant le mois d'août 2017 j'ai présenté mes hypothèses concernant *Principe* II 6 à M. Giorgio Inglese et à M. Jean-Louis Fournel, qui ne sont pas d'accord avec moi par rapport à l'exigence ou même à l'opportunité d'intervenir sur le texte transmis. Je les remercie de l'aimable disponibilité avec laquelle ils ont discuté ma suggestion : j'ai essayé de prendre en compte leurs très utiles remarques. En effet cet article s'ouvre avec une récapitulation analytique des premières phases de la transmission textuelle du *Prince*, dans le but de présenter les deux conjectures diagnostiques proposées avec le cadre complet des données disponibles.

mais je crois aujourd'hui qu'il vaut la peine de relire le texte de Paul Maas. Dans le *Rückblick* (le regard rétrospectif), ajouté en 1956 par Maas à sa *Textkritik* de 1927, il consacre un paragraphe aux *Conjectures diagnostiques*, en observant :

On ne fait en général la distinction qu'entre les conjectures « justes » et « fausses », et on a tendance à rejeter totalement celles qui sont « non justes » [...]. Cela étant posé, la conjecture, « juste » ou « fausse », est une partie essentielle de l'*examinatio*, c'est-à-dire de l'examen permettant de déterminer si le texte transmis est le meilleur qu'on puisse imaginer ou non. Que les conjectures faites à cet effet (de façon « diagnostique », donc) soient pleinement convaincantes, ou qu'elles ne représentent qu'un « moindre mal » par rapport à la tradition, ou bien encore qu'elles soient totalement inopérantes –, cela n'a, dans l'évaluation de la conjecture comme moyen d'investigation, qu'une importance marginale. Il appartient à l'éditeur et à sa sensibilité de décider lesquelles de ces conjectures méritent d'être mentionnées dans l'apparat critique. Ce dernier doit, cependant, avant de rejeter sans justification une conjecture, se demander s'il serait capable – dans le cas où cette conjecture serait une variante transmise par la tradition – de la reconnaître en tant que corrompue<sup>28</sup>.

Si nous acceptons de prendre en considération le doute de Martelli, dont la connaissance de la langue florentine du début du XVI<sup>e</sup> siècle était incomparable tout comme l'était sa sensibilité pour la langue de Machiavel, nous pouvons essayer de formuler une conjecture 'économique' pour établir le texte de la fin du chapitre II du *Prince*.

Pendant l'été 2017, à l'occasion de la rédaction d'un chapitre de manuel consacré à la langue et le style de Machiavel, j'ai eu occasion de relire plus attentivement l'ancien (et toujours solide) livre de Fredi Chiappelli, consacré à la langue de Machiavel (1952)<sup>29</sup>. Or, Chiappelli observait que – hormis très peu d'exceptions – Machiavel a une double façon d'utiliser le pronom « lo », soit un usage enclitique dans des propositions affirmatives, soit un usage tonique dans des propositions négatives (comme dans l'exemple célèbre de la lettre à Vettori du 10 décembre 1513 : « *se gli era ben darlo o non lo dare* », « s'il était bon de le donner ou de ne pas le donner »). Bref, Machiavel n'écrit presque jamais *non darlo*, et cette forme – aujourd'hui courante – était même presque perçue comme une

28 Paul Maas, *Textkritik*, Leipzig, Teubner, 1960<sup>4</sup>, p. 34, la traduction française ici proposée a été établie par Philippe Vuarend et Raffaele Ruggiero.

29 Fredi Chiappelli, *Studi sul linguaggio del Machavelli*, Florence, Le Monnier, 1952.

faute de langue par les Toscans. Maintenant je crois devoir reconnaître à Martelli sa finesse dans la perception d'une fausse note avec *adentellato* en tant que substantif, et je propose la conjecture suivante :

E nella antichità e continuazione del dominio sono spente le memorie e le cagioni delle innovazioni : perché sempre una mutazione *lascialo* adentellato per la edificazione dell'altro.

Le pronom enclitique *-lo* se réfère bien sûr à *dominio*, à l'instar du pronom masculin *altro*, qui avait été changé en féminin à la suite de la mauvaise compréhension de la *scriptio continua* « *lascialo* ». Donc le texte serait :

Et dans l'antiquité et la continuité de sa seigneurie, s'éteignent la mémoire et les raisons des innovations : toujours en effet, une mutation la laisse [*lascialo* = laisse *il dominio*, la seigneurie] inachevée et prête pour l'édification de l'autre [masculin en italien, toujours référé à *dominio*, d'une seigneurie suivante].

Dans l'œuvre de Machiavel il y a une seule occurrence de *lascialo*, mais à l'impératif, dans la *Clizia* (acte III, scène 3 : il s'agit d'une réplique de Sostrata). Mais dans les *Legazioni* l'usage d'un verbe à un mode personnel suivi du pronom enclitique *-lo* est bien attesté. Un des mérites d'une telle conjecture serait de conserver substantiellement intact le texte transmis (elle suppose seulement la *scriptio continua* et le changement de la voyelle finale). Je n'ose pas penser que cette conjecture soit nécessairement une restauration de la leçon authentique, ni qu'elle restaure la cohérence du chapitre, ni non plus que cette cohérence ait besoin d'être nécessairement restaurée. Mais certainement l'usage de *adentellato* en tant qu'adjectif semble redonner d'une certaine façon une centralité au thème de la continuité, plutôt qu'à celui des innovations et des conséquences de la mutation.

## β

*Principe* 1x 23-24 : *Sogliono questi principi periclitare, quando sono per salire dallo ordine civile allo assoluto. Perché questi principi o comandano per loro medesimi o per mezzo delli magistrati : nello ultimo caso è più debole e più pericoloso lo stato loro [...].*

*Sogliono questi principati*] y ; *Sogliono questi principi*] D ; *Sogliono questi principali*] G, *principati*] G<sup>2</sup> ; *Principes*] Nifo.

Le chapitre IX est consacré à l'analyse du principat civil, à savoir « quand un citoyen privé [...], avec la faveur des autres citoyens, devient prince dans sa patrie ». Il est possible d'accéder à cette principauté « soit avec la faveur du peuple, soit avec celle des grands », mais « celui qui atteint le principat avec l'aide des grands se maintient avec plus de difficultés que celui qui le devient avec l'aide du peuple » (IX 1-4). Dans ce chapitre (le seul avec le titre au singulier : *de principatu civili*), l'analyse de Machiavel s'abstient exceptionnellement de recourir au moindre exemple historique ; à la fin il conclut « qu'il est nécessaire à un prince d'avoir le peuple pour ami ; autrement, il n'a pas de remède dans l'adversité » (IX 18). Grâce à l'amitié du peuple Nabis de Sparte fut capable de soutenir « un siège contre toute la Grèce et une armée romaine » : cet exemple démontre l'ambiguïté du proverbe « Qui fonde sur le peuple fonde sur la boue », parce que « si c'est un prince qui se fonde » sur le peuple, un prince capable de commander et « qui ne s'effraie pas dans l'adversité [...], il ne sera jamais trompé par celui-ci » (IV 20-22).

En arrivant à la conclusion, Machiavel souligne que :

D'ordinaire, ces princes se mettent en péril quand ils sont sur le point de s'élever de l'ordre civil à l'ordre absolu. En effet, ces princes commandent soit par eux-mêmes, soit par l'entremise des magistratures : dans ce dernier cas, leur état est plus faible et court plus de dangers [...].

Dans son édition avec commentaire de 1994, Giorgio Inglese accueillit dans le texte du § 23 la leçon transmise par la branche *y* : « *Sogliono questi principati periclitare...*, etc. ». Et l'éditeur critique annotait, de façon dubitative : « questi : *intenderei 'i nuovi'*, ma il luogo è di interpretazione difficile e controversa [...]. Principati : *notevole la variante principi del ms. Monacense [D], confermata dal Nifo* ». Donc l'hypothèse qu'ici l'auteur ne voulait pas se référer seulement aux principats civils, mais à tous les principats nouveaux, était suggérée par Inglese à propos de la leçon *principati*. En revanche, dans son édition de 2013, le même savant a accueilli définitivement dans son texte la variante du ms. D : « *Sogliono questi principi periclitare...*, etc. », en ajoutant dans le commentaire : « *questi principi : 'i principi civili'*, quanti sono diventati principi col favore dei concittadini, in un quadro di legalità. L'interpretazione dei §§ 23-27 è molto controversa, anche in ragione di una probabile corruzione nella prima frase [...] ». En accueillant dans le texte la leçon de D,

à partir de l'édition 2013, Inglese – même en soulignant la difficulté herméneutique de ce passage – entend *questi principi* du § 23 en tant que « princes civils<sup>30</sup> ».

En fait, l'interprétation de *questi principi* du § 23 en tant que « princes nouveaux » n'est pas recevable, du moment que l'auteur de façon explicite se réfère aux princes qui sont en train « de s'élever de l'ordre civil à l'ordre absolu ». Il est donc question seulement des princes « civils » ; mais l'objection soulevée par les chercheurs qui ont souligné la difficulté de ce passage a le mérite de rendre évidente une aporie, à savoir que Machiavel, avec *questi principi* (ces princes), un syntagme répété aussi bien au § 23 qu'au § 24, semble indiquer qu'il y aurait des princes qui « commandent par eux-mêmes » et qui peuvent en tout cas être dénommés « civils », même s'ils ne gouvernent pas « par l'entremise des magistratures », à savoir dans le cadre de l'ordre juridique. Est-il encore possible de continuer à qualifier « ces princes » de « civils » ?

À mon avis, il serait utile de s'interroger sur les causes qui ont mené le copiste de *y* à introduire la variante *principati* au lieu de *principi* : en fait cette leçon semble une banalisation produite à la fois par le désir d'éviter la répétition « *questi principi ... questi principi* », et par l'exigence de créer une distinction entre les princes du § 23 et ceux du § 24. Nous pouvons donc suggérer que « *Sogliono questi principi periclitare quando sono per salire dallo ordine civile allo assoluto. Perché questi principi o comandano...* » était le texte de l'archétype, un archétype – on l'a vu – rédigé dans la forme d'un brouillon, sur la base d'un original déjà écrit hâtivement d'un seul jet. Le texte de l'archétype contenait peut-être déjà une faute, à savoir la répétition de l'adjectif démonstratif *questi*, une répétition due à un défaut dans la dictée intérieure (mnémonique) du copiste, par rapport à la leçon originelle suivante :

30 Sur la difficulté de ce passage cfr. G. Sasso, « Principato civile e tirannide » (1982-1983), dans Id., *Machiavelli e gli antichi e altri saggi*, Milan-Naples, Ricciardi, II, 1988, p. 361 ; G. Inglese, *Per Machiavelli. L'arte dello stato, la cognizione delle storie*, Rome, Carocci, 2006, p. 67-69 et n. 98 ; Paul Larivaille, « Il capitolo IX del Principe e la crisi del principato civile », dans *Cultura e scrittura di Machiavelli*, actes du colloque de Florence-Pise 1997, Rome, Salerno, p. 221-239 ; Fournel et Zancarini dans *Prince* 2014, p. 293-295 ; Romain Descendre, « Of Extravagant Writing : The Prince, Chapter IX », dans *The Radical Machiavelli. Politics, Philosophy and Language*, dirigé par Filippo Del Lucchese, Fabio Frosini, Vittorio Morfino, Leiden, Brill, 2015, p. 56-72 : 64-65.

Sogliono questi principi periclitare quando sono per salire dallo ordine civile allo assoluto. *Perché e principi* [à écrire : « Perche' principi », une graphie qui pourrait avoir facilité la faute dans la dictée intérieure] o comandano...

Lorsque le texte de l'archétype est arrivé aux mains du copiste de *y*, il s'est rendu compte (et peut-être en a-t-il été gêné) de la répétition « *questi principi [...] questi principi* », et du fait que, de cette façon, on rendait « civils » même les princes qui « commandent par eux-mêmes ». Il aura donc modifié le premier *principi* en *principati* : une faute de deuxième degré, provoquée par une tentative de correction d'un texte déjà corrompu. La même difficulté peut être à la base du comportement du copiste du ms. G, que la leçon *principali* soit une variante synonymique de *principi*, comme il a été suggéré par Inglese dans *Principe* 2013, ou qu'elle soit une corruption graphique de *principati*, comme l'a peut-être cru la main G<sup>2</sup>, en corrigeant justement *princip-at-i*.

Par ailleurs, il faut souligner un autre aspect de ce passage final du chap. IX : Machiavel considère comme une donnée certaine et sans équivoque le fait que celui qui est arrivé à une principauté civile veut ensuite « s'élever à l'ordre absolu ». Ici l'auteur manifeste le même mouvement rhétorique qu'il utilise dans le chap. VII 22 (« *Spenti adunque questi capi* », « Ayant donc anéanti ces chefs »), en démontrant qu'il est simplement inconcevable de ne pas tuer des chefs conjurés, ou bien dans le chap. III 47 (« *Ha perduto dunque el re Luigi la Lombardia ... né è miraculo alcuno questo, ma molto ordinario e ragionevole* », « Le roi Louis a donc perdu la Lombardie ... et il n'y a là aucun miracle, mais rien que de très ordinaire et raisonnable »). Le passage d'une principauté civile « à l'ordre absolu » appartient donc à la même catégorie des conséquences inévitables et naturelles : une conséquence à ce point certaine que l'auteur s'interroge sur les difficultés d'un tel passage, et non pas sur la possibilité qu'un tel passage puisse n'être pas envisagé par un prince civil<sup>31</sup>.

La prose du *Prince*, à la fois sèche et élégante, a été certainement une des raisons fondamentales du succès de l'opuscule de Machiavel : la cohérence de la pensée du Secrétaire florentin est nourrie par la concision de son style. C'est justement le respect pour ce chef-d'œuvre

31 Sur ces aspects cf. R. Ruggiero, « I soggetti politici in Machiavelli : il popolo, i grandi e il principe civile », *La Cultura*, 56, 2018/2, p. 221-247.

des doctrines politiques et de la littérature italienne qui doit engager le philologue dans une reconstruction du texte authentique qui soit la plus prudente et attentive possible, sans blâmer de prétendues incohérences de Machiavel, mais sans exiger non plus une cohérence simplificatrice alors que la complexité et la nouveauté de la pensée de l'auteur demandent un style autant problématique. Cette activité philologique est la seule façon de restituer à Machiavel sa propre historicité.

Raffaele RUGGIERO  
Aix-Marseille Université  
Centre Aixois d'Études Romanes,  
Aix-en-Provence